

Contre rendu de l'audience au ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de la Mer, et des Relations internationales sur le climat.

12.03.16

A la suite de la manifestation à Paris du 12/03/13 contre l'abattage des loups à l'initiative du Collectif citoyen "Stop au massacre des loups, nous devons agir", qui a réuni plus d'une centaine de personnes ; une délégation de trois représentants associatifs a été reçue au ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de la Mer, et des Relations internationales sur le climat par M. Bouvier Laurent conseiller du cabinet de Mme Royale.

Cette délégation était composée de :

Initiatives Terre, Gilles Prin

Le Klan du Loup, Pascal Melan

Collectif contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales CCE²A, Marc Vallaud

Après une rapide présentation de chacun nous nous sommes entretenus cordialement afin d'exposer nos revendications et de faire un état des lieux de la situation actuelle :

Revendications et propositions :

- La fin de l'abattage des loups
- La mise en place de méthodes alternatives concrètes et leur développement.

Subventions pour l'acquisition de chiens patou (déjà existantes) état des lieux demandé afin de déterminer si lors des attaques de prédateurs ceux-ci étaient bien sur place.

(Le chien de montagne des Pyrénées ou montagne des Pyrénées ou patou est une race ancienne de chien de berger, utilisé dans les Pyrénées pour la protection des troupeaux contre les attaques des prédateurs)

Propositions de la mise en place d'un service civique permettant de faire découvrir le monde pastorale en lien avec une présence renforcée permettant l'éloignement des prédateurs.

- Nous avons demandé à ce que la France respecte le traité de Berne

(La directive du 21 mai 1992 de l'Union Européenne, la convention dite de BERNE relative à la protection de la nature protège le loup juridiquement.)

- Suivi du dernier arrêté ayant été mis en consultation du 11/02/13 au 04/03/16 afin de recueillir les résultats de la consultation.
- Une vraie politique intelligente pour la protection des troupeaux, respect de la biodiversité et prise de mesures réfléchies pour vivre en harmonie avec le loup. Tuer ne sert à rien... Le loup reviendra de toute manière.
- Combattre toute forme de fausse déclaration d'attaque de loup, dans le seul but d'être subventionné.
- Cesser de colporter via les médias une image déplorable du loup.
- Que les bergers prennent leur responsabilité en protégeant leurs troupeaux par une ou plusieurs présences humaines et ne pas laisser 300 bêtes en liberté la nuit et encore moins au bord d'une falaise, seules à la merci de n'importe quelle attaque. (chiens sauvages ou autre) ce qui équivaut à un supermarché dont les portes sont restées ouvertes la nuit.

Etat des lieux

- « Prélèvements » : sur 36 autorisés en 2015/2016 34 loups ont été abattus

- Environ 250 à 300 loups en France, une centaine d'attaques a été recensées et indemnisées aux éleveurs
- Concernant l'acte de malveillance ayant eu lieu en Lozère ou 6 loups ce sont échappés, 4 sont revenu et 2 sont encore dans la nature, l'arrêté du préfet préconise en premier lieu la capture même si l'abatage est stipulé en cas d'impossibilité de celle-ci

Marc Vallaud , CCE²A
Gilles Prin, Initiatives terre
Pascal Melan, Le Klan du Loup